



LA LETTRE DU SYNDICAT DES PROPRIETAIRES

SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIETAIRES DE CHEVAUX DE COURSES AU GALOP Février 2005 N°39

Le Mot du Président



CHER PROPRIETAIRE,

Sommaire

Le Mot du Président p. 1

NUMERO SPECIAL
Le Palmarès des
Propriétaires 2004
Courses de plat et
d'obstacles

Document de liaison et
d'information édité par le:

Syndicat National des
Propriétaires de Chevaux de
Courses au Galop
9, avenue de Villiers
75017 PARIS

Tel : 01 40 54 05 04
Fax : 01 40 54 06 07
Mail :
syndicatdesproprietaires@
wanadoo.fr

Association déclarée régie par la
Loi de 1901.

Directeur de la publication :
J-C Seroul



Je souhaite à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans toutes vos entreprises y compris, bien sûr, vos entreprises hippiques.

Une forte demande de nos adhérents de province se dessine pour une revalorisation des courses PMH, tant il est vrai que l'essentiel des efforts en matière d'allocations est allé ces dernières années dans les courses PMU. Mais cette politique était nécessaire, elle a d'ailleurs porté ses fruits puisque le PMU affiche une excellente santé. A tel point que le partenariat passé avec l'Etat laisse présager une embellie non négligeable : sur la base des prévisions du chiffre d'affaires établies par le PMU nous devrions voir, dans les trois prochaines années, nos allocations augmenter régulièrement de 5% par an.

Le protocole d'accord a en effet prévu dès 2005 la création d'un fonds de régulation des encouragements à l'élevage, réserves destinées à pallier d'éventuelles années difficiles et qui permettront de maintenir le niveau des allocations.

Toute la France a donc déjà profité de cette politique, mais les propriétaires les plus modestes n'ont pas ce sentiment, car leurs chevaux fréquentent peu les courses PMU.

Nous souhaitons que les augmentations à venir en tiennent compte.

La figure pyramidale s'impose dans toute compétition : pour qu'un sommet (de qualité) puisse exister durablement, la base doit être large et solide.

C'est d'ailleurs ce qui fait dans notre pays la force et la richesse du secteur du galop qui permet aux quelques 450 entraîneurs, 4000 éleveurs, 5000 propriétaires, 2200 salariés d'écurie de course dont 868 jockeys et apprentis, de continuer à exercer leur métier-passion.

France Galop va renforcer sa communication pour remplir les hippodromes. Une vaste campagne de promotion nationale est mise en place dès cette année : une belle satisfaction pour le Syndicat des Propriétaires, à l'origine de ce mouvement. Souvenez vous de « la Fête des Propriétaires et des Pariieurs » à Longchamp et à Marseille ...C'était en 1998.

Je vous renouvelle mes vœux les plus sincères et je vous prie de croire, Cher Propriétaire, en mes sentiments les plus dévoués.

Jean-Claude SEROUL